SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Villa Patumbah
Zollikerstrasse 128
8008 Zürich

T 044 254 57 00
F 044 252 28 70

www.heimatschutz.ch
www.patrimoinesuisse.ch
info@heimatschutz.ch
info@patrimoinesuisse.ch

PC 80-2202-7

Communiqué de presse

WAKKERPREIS 2019
LANGENTHAL SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ

Un modèle de planification d'avenir pour la Suisse

Le Prix Wakker 2019 est décerné à la Ville de Langenthal (BE)

Zurich/Langenthal, le 15 janvier 2019

Patrimoine suisse décerne le Prix Wakker 2019 à la Ville de Langenthal. Après des années de crise économique, cette cité de la région bernoise de la Haute-Argovie connaît une nouvelle croissance dans la construction. Elle a su marier héritage industriel, planification soignée et ouverture au dialogue.

La débâcle de la célèbre fabrique de porcelaine de Langenthal a provoqué une onde de choc dans la ville. Alors que d'autres piliers de l'industrie chancelaient, plus d'un millier de places de travail ont disparu ainsi au tournant du siècle.

Un retour aux qualités du lieu et le courage d'innover ont joué un rôle non négligeable dans le sursaut qui a suivi cette crise. La Ville de Langenthal l'a démontré en particulier dans la prise en compte du riche patrimoine bâti hérité de son histoire industrielle: les fabriques, les quartiers ouvriers, les bâtiments officiels et les villas ont été inventoriés systématiquement et considérés comme des points d'ancrage centraux pour l'évolution de l'urbanisation.

Le dialogue et les connaissances spécialisées favorisent la qualité

La planification test menée en commun pour la zone de la fabrique de porcelaine est exemplaire de la manière de procéder des autorités. Ces dernières en appellent à la responsabilité des investisseurs et exigent une vision d'ensemble lors de la définition de nouvelles valeurs. En échange, elles fournissent des connaissances spécialisées et des moyens financiers dans un processus destiné à garantir la qualité et la durabilité.

Langenthal mise aussi sur la vision à long terme et le dialogue pour la densification dans les quartiers remarquables. Elle mène une démarche par ateliers, de préférence aux procédures habituelles: les spécialistes du service des bâtiments et des monuments historiques n'attendent pas le dépôt d'un permis de construire pour procéder à l'analyse du projet. Ils accompagnent au contraire les architectes et les investisseurs de la recherche d'idées jusqu'à la remise du projet. Ce processus plutôt économique, organisé sur 60 jours, permet de dégager les intérêts et les souhaits des parties. Dans l'idéal, il aboutit à une plus-value pour les propriétaires comme pour la collectivité.

Le centre dynamique d'une région rurale
Ces dernières années, la Ville de Langenthal a fortement investi dans la revalorisation des espaces publics au centre et le long des grands axes. Il en est allé de même pour la rénovation de plusieurs établissements scolaires ou du théâtre municipal. Par ces efforts, la cité affirme sa volonté d'être le centre urbain dynamique d'une région rurale plus vaste.

Pour plus d'informations, vous trouverez en annexe, en PDF, le dépliant consacré au Prix Wakker de cette année.

Une publication de format pratique et richement illustrée, comprenant des articles en allemande et français (48 pages), apporte des éclairages plus approfondis.

La remise officielle du prix aura lieu le 29 juin 2019 dans le cadre d'une fête publique à Langenthal.

En cas de questions, contacter :
Adrian Schmid, secrétaire général de Patrimoine suisse, tél. 076 342 39 51
Reto Müller, maire de la Ville de Langenthal, tél. 079 376 91 84

Textes pour la presse et photographies (qualité impression) peuvent être téléchargés sur : **www.patrimoinesuisse.ch/médias**. Autres photographies disponibles auprès de Keystone (payant) : **www.keystone.ch**

A propos du Prix Wakker

Patrimoine suisse attribue chaque année le Prix Wakker à une commune politique ou exceptionnellement à des organismes ou des associations. Doté de 20'000 francs, le prix a un impact surtout symbolique ; l'objectif est de mettre publiquement à l'honneur la qualité d'un travail exemplaire.
Le Prix Wakker a été décerné pour la première fois en 1972 à la suite du legs fait à Patrimoine suisse par l'homme d'affaires genevois Henri-Louis Wakker. D'autres legs ont permis à Patrimoine suisse de décerner ce prix jusqu'à aujourd'hui.
Le Prix Wakker distingue des communes qui peuvent se prévaloir d'un développement urbanistique de qualité. L'attention est surtout portée aux communes qui poursuivent leur développement selon des critères contemporains : en favorisant la qualité des espaces publics et architecturale des nouvelles constructions, en réservant un traitement respectueux à la substance bâtie historique et en se dotant d'un aménagement du territoire exemplaire sur le plan du développement durable.
Après Wiedlisbach (1974), Diemtigen (1986), Berne (1997), Bienne (2004) et Köniz (2012) c'est la sixième fois que le Prix Wakker est décerné à une commune bernoise.

Il appartient à la conférence des président-e-s de Patrimoine suisse de désigner le lauréat du Prix Wakker sur proposition du comité. La **commission du Prix Wakker** fait à chaque fois une recommandation au comité.

Membres de la commission d'experts du Prix Wakker de Patrimoine suisse :

Daniela Saxer, architecte ETH/SIA (présidence), Zurich
Pierre Feddersen, architecte ETH/SIA, Zurich
Patricia Schibli, architecte ETH/SIA, Wettingen AG
Dr Brigitte Moser, historienne de l'art, Zoug
Christian Bischoff, architecte ETH, Genève
Paolo Bürgi, architecte paysagiste FSAP, Camorino TI

Informations brèves sur les Prix Wakker décernés jusqu'à présent:
www.patrimoinesuisse.ch/wakker